

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE HAUTE CORSE

Service : Pole d'évaluation domanial

Adresse : SQUARE SAINT-VICTOR – CS 50110
20291 BASTIA CEDEX

A Bastia , le 22/01/2019

La Directrice Départementale des Finances Publiques
de Haute-Corse
à

POUR NOUS JOINDRE :

M Le Président de la Collectivité de CORSE

Affaire suivie par : Marie-Christine GARAGNON
Téléphone : 04 95 32 88 21
Courriel : marie-christine.garagnon@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : LIDO 2019-341V0030

**22 Cours GRANDVAL
20185 AJACCIO CEDEX**

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VENALE

DÉSIGNATION DES BIENS :

COMMUNE DE VENACO, UNE EMPRISE DE 135m² À DÉTACHER DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AC N°466

ADRESSE : LIEUDIT GARE, VENACO

VALEUR VÉNALE DE L'EMPRISE (HORS BÂTI) : 1 350 € (mille trois cent cinquante euros)

1 – SERVICE CONSULTANT

CORRESPONDANT :

Collectivité de CORSE
Mme Muriel LESLING
(muriel.lesling@isula.corsica)

2 – Date de consultation

18/05/2018

Date de réception

28/05/2018

date de visite

pas de visite

date de constitution du dossier en « état »

13/07/2018

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

cession pour régularisation d'une emprise de 135m²

4 – DESCRIPTION DU BIEN

terrain d'assiette d'un garage

5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : Collectivité de Corse

AOT depuis 1986 au bénéfice de l'occupant du garage qui souhaite acquérir l'emprise

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

RNU – terrain situé en zone urbanisée

7 – DETERMINATION DE LA VALEUR VENALE

La méthode d'évaluation suivie est la méthode par comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible du bien à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

La valeur vénale de l'emprise (hors bâti) est estimée à 1 350 € (mille trois cent cinquante euros)

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

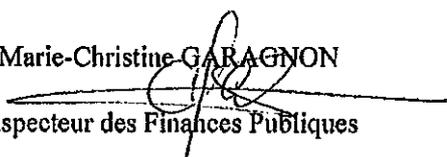
1 an

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour la Directrice départementale des Finances publiques et par délégation,

Marie-Christine GARAGNON

Inspecteur des Finances Publiques